

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Athabasca voudrait-il bien se rasseoir? Je dirai aux députés qu'à mon avis nous faisons du sur place à grande vitesse. Nous avons eu une succession de questions de privilège concernant la présence ou l'absence de députés aux séances. Or cela n'a rien à voir avec la question de privilège et ne devrait pas être soulevé à ce titre. Manifestement, les députés ne sont pas d'accord sur les différentes questions: qui a signé le rapport, était-il unanime, qui a assisté à une séance et qui n'y a pas assisté. Peut-être n'aurait-on pas dû soulever ces questions au départ, mais maintenant je dis aux députés que nous allons gaspiller tout le temps de la période des questions si nous poursuivons avec des questions de privilège qui n'en sont pas. La parole est au député d'Edmonton-Ouest.

[Français]

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question au très honorable premier ministre.

Des discussions ont-elles lieu actuellement avec le gouvernement de la province de Québec au sujet de l'admission d'une certaine qualité d'immigrants d'une certaine nationalité et ces pourparlers auraient-ils trait aussi à l'orientation des immigrants arrivant au Canada, ainsi qu'à celle des Canadiens de naissance qui voudraient demeurer dans la province de Québec?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, je ne suis pas au courant que de telles rencontres ont eu lieu. Elles n'ont certainement pas eu lieu au niveau des premiers ministres. Nous avons entendu parler de ce problème pour la première fois par la voie des journaux.

* * *

LES TRANSPORTS

LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX ÉTUDES VISANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

[Traduction]

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je suis un des quelques membres du comité des comptes publics à ne pas soulever la question de privilège en ce moment. Mais, je voudrais poser au ministre des Transports une question que m'inspire la semaine de la sécurité routière au Canada. Comme il n'y a pas de groupe d'automobilistes plus prédisposés aux accidents que celui de 16 à 24 ans, le ministre songerait-il faire comme son homologue des États-Unis, M. Volpe, et à inviter à Ottawa un groupe de jeunes de toutes les régions du pays en vue de les encourager à entreprendre une campagne de la jeunesse visant à la sécurité routière.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si c'est la semaine de la sécurité routière on ne le dirait pas aux abords d'ici.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Jamieson: Je puis toutefois assurer au député que je serai heureux de tenir compte de sa suggestion. M. Volpe viendra au Canada s'entretenir avec

moi au début de janvier, ainsi que notre homologue britannique, d'une éventuelle campagne internationale du genre de celle que propose l'honorable député.

* * *

L'EXPLICATION D'UNE ANNONCE DANS LE «LEADER POST» DE REGINA

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre des Transports. Peut-il nous expliquer une annonce faite par le ministère des Transports dans le *Leader Post* du 26 novembre 1970 qui lance un appel d'offres à l'égard d'un emplacement pour le NDP à Regina?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Jamieson: J'avais pourtant une bonne réponse.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: Je suis sûr que la Chambre aimerait l'entendre.

M. Jamieson: C'est pour aider le NPD à s'orienter, car en Saskatchewan, comme partout ailleurs, il est totalement déboussolé.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si je ne m'abuse, le député de Yukon soulève la question de privilège.

M. Erik Nielsen (Yukon): En effet, je soulève la question de privilège. Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas que le ministre induise la Chambre en erreur, même involontairement. Le sigle NDB signifie «non-directional beacon».

L'hon. M. Jamieson: C'est ce que je voulais dire.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

EXEMPTION DES FRAIS DE REPRÉSENTATION VERSÉS AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.

Pourrait-il dire à la Chambre si, à la suite des demandes reçues de l'Association des commissions scolaires du Québec, il a l'intention de recommander au gouvernement que les frais de représentation que reçoivent les membres des commissions scolaires ne soient pas imposables, comme cela se fait présentement au Québec?

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le ministre s'est absenté aujourd'hui pour vaquer aux affaires du gouvernement, mais je prends note de la question du député et je la lui signalerai.